

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Délibération n°2017-030

Eure Normandie Numérique

Réunion du 28 septembre 2017

Objet : Election des membres de la commission
d'ouverture des plis pour les délégations de service
public.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Le Comité syndical, réuni en séance publique le 28 septembre 2017 à l'Hôtel du Département à ÉVREUX,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- d'arrêter comme suit la liste des membres de la commission d'ouverture des plis pour les DSP après élection à main levée décidée à l'unanimité des membres présents :

Président : Monsieur Frédéric DUCHÉ, Président du syndicat mixte

Membres titulaires :

Monsieur James BLOUIN

Monsieur Jean-Hugues BONAMY

Monsieur Nicolas LAINE

Monsieur Gérard PLATEL

Monsieur Alfred RECOURS

Membres suppléants

Monsieur Fabrice CAUDY

Monsieur Francis DURAND

Monsieur Thierry PLOUVIER

Monsieur Alexandre RASSAERT

Monsieur Yves ROCHETTE

et avec voix consultative, toute personne qualifiée dont la présence sera jugée utile par le Président.

ADOPTE

- Nombre de voix pour :

- Collège EPCI : 28
- Collège Conseil Départemental : 21

Fait à Evreux, le 28 septembre 2017

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric DUCHÉ

